

SESSION MÉDITERRANÉENNE DES HAUTES ETUDES MARITIMES

La Session Méditerranéenne des Hautes Etudes Maritimes (SMHEM) est un programme qui a été développé par la FMES en 2022.

Sa vocation est d'apporter aux cadres dirigeants en lien avec le monde maritime :

- > une connaissance approfondie des grands enjeux maritimes contemporains,
- > la maîtrise des circuits décisionnels,
- > la capacité de travailler en réseaux interprofessionnels.

Grâce à son approche transverse, cette formation offre à ses auditeurs une vision panoramique des principaux enjeux et activités maritimes et leur permet d'appréhender l'ensemble des politiques publiques maritimes conduites par la France.

L'OBJECTIF GLOBAL

Appréhender les enjeux maritimes contemporains à partir d'une approche transverse (internationale, interministérielle et interdisciplinaire)

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > 9 séminaires de 2,5 jours
- > interventions d'experts et d'autorités
- > déplacements sur sites
- > travaux de comité

LE PROFIL DES AUDITEURS

- > professionnels du monde maritime
- > chefs d'entreprise et cadres dirigeants
- > responsables politiques
- > professionnels des médias
- > fonctionnaires civils et militaires
- > fonctionnaires territoriaux
- > acteurs de la préservation du milieu marin et de l'environnement ...

AU TERME DE CETTE SESSION, VOUS AUREZ...

- > assimilé les enjeux géopolitiques et stratégiques de la mer (enjeux de défense et de sécurité en mer)
- > intégré les règles relatives à l'action de l'Etat en mer et au droit des espaces maritimes
- > découvert la dimension économique des activités maritimes et ses enjeux technologiques
- > appréhendé la dimension environnementale de l'espace maritime
- > développé une compétence en matière d'analyse prospective et de travail en réseau

PROCHAINE SESSION

Octobre 2024 - Juin 2025



VOS CONTACTS

Thierry Duchesne

+33(0) 6 44 80 76 61

Mail : t.duchesne@fmes-france.org

Jean-Michel Martinet

+33 (0) 6 10 14 76 23

jm.martinet@fmes-france.org

Formation présentielle*

(* transposable à distance en fonction du contexte)

Durée : 200 heures

Lieu : en fonction du site visité*

*Adresses exactes envoyées avec la convocation

Tarif : 7500 euros

Finançable OPCO sous conditions / TVA non applicable / Hors hébergement et transport

Pré requis : Avoir des responsabilités dans le secteur maritime (cadre).

Admission : Sur dossier, après étude par le comité pédagogique.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'entrée et de fin de formation, travaux de comité.

Délais d'inscription :

Jusqu'au 1er octobre 2024 pour la session 2025.

Débouchés : Cette formation est de niveau cadre dirigeant, elle n'a pas vocation à proposer une passerelle d'équivalence ni de validation par blocs de compétence.

Handicap : l'accessibilité à la formation aux personnes en situation d'handicap est possible. Lors des séminaires, l'accès aux différents sites de visite ainsi qu'aux conférences a lieu dans la grande majorité dans des locaux accessibles (ERP). Dans quelques cas (ex : navires de guerre de la Marine Nationale), l'institut FMES mettra, dans la mesure du possible, des moyens de compensation (documents multimédias ou visite virtuelle). Pour toute demande de renseignement, les personnes peuvent contacter le référent handicap de l'institut : jm.clouet@fmes-france.org

Taux de satisfaction : 97,3%

Nombre de stagiaires formés : 24 max

Taux de réussite : 100%

LE + DE LA FORMATION

Elle est à ce jour la seule formation à aborder les principales politiques maritimes et l'organisation des espaces marins. Elle doit permettre aux auditeurs de maîtriser les circuits décisionnels de l'action en mer.

Gouvernance internationale, nationale et régionale des espaces maritimes

En raison du caractère international de l'espace maritime et des différentes responsabilités des autorités nationales, régionales et territoriales, la compréhension du partage des responsabilités en mer et des circuits décisionnels est un point majeur de cette formation. La session permet aux auditeurs de rencontrer :

Au niveau national : le secrétaire général de la mer, le secrétaire général pour les affaires européennes, le directeur général des affaires maritimes, les ambassadeurs en charge des dossiers maritimes (enjeux maritimes et fonds marins).

Au niveau régional : le préfet maritime, le préfet de région, les préfets coordonnateurs de façade maritime et le Conseil Maritime de Façade, le directeur interrégional de la mer, les directeurs départementaux des territoires et de la mer.

Un accent particulier est mis sur le rôle des collectivités territoriales dans les politiques maritimes grâce à l'Association nationale des élus du littoral (ANEL) qui parraine désormais cette formation. Outre une présentation du rôle des collectivités territoriales dans le domaine maritime par le Président de l'ANEL, la SMHEM permet d'examiner le rôle de la région en mer, de la commune et des Parlements de la mer régionaux.

A l'occasion du déplacement de la session en Principauté de Monaco, les auditeurs bénéficient d'une présentation des enjeux maritimes de cette Principauté.

Action de l'Etat en mer

La France dispose d'une organisation en mer tout à fait singulière et efficace, l'action de l'Etat en mer (AEM). Cette organisation, qui repose sur le pouvoir d'animation et de coordination du secrétaire général de la mer et du préfet maritime, fait l'objet d'un module dédié devant permettre aux auditeurs de bien en maîtriser ses règles de fonctionnement. Les présentations sont réalisées :

Au niveau national : par le secrétaire général de la mer, le préfet maritime et les administrations intervenants en mer (chef d'état-major de la Marine, directeur général des Affaires Maritimes, commandant de la Gendarmerie Maritime, directeur national Garde-Côtes des Douanes).

Au niveau régional : par le préfet maritime et par son adjoint chargé de l'action de l'Etat en mer ainsi que par les directeurs régionaux des administrations intervenant en mer. Des déplacements permettent de découvrir le centre régional opérationnel de sauvetage et de surveillance en mer (CROSS MED) et de la chaîne sémaphorique (visite de deux sémaphores). Un focus sur la sécurité maritime et la lutte contre la pollution est réalisé grâce à des visites ciblées de la Marine Nationale et du bataillon des marins pompiers de Marseille.

Enjeux stratégiques, de défense et de sûreté

L'espace maritime en raison de ses caractéristiques physiques, politiques et juridiques est un espace de rapports de force, de confrontation entre les Nations et d'activités illicites.

En plus d'une approche sous un angle stratégique, l'appréhension de ces enjeux majeurs est réalisée à l'occasion de conférences stratégiques et de présentations assurées par des autorités, par le Centre d'études stratégiques de la marine (CESM), par la FMES et par les administrations chargées de la répression des activités illicites en mer (préfecture maritime, gendarmerie, douanes).

Une mise en situation stratégique des auditeurs est réalisée grâce à un jeu de plateau professionnel ("*Serious game*") organisé par la FMES et centré sur les rivalités de puissance.

Economie et acteurs maritimes

Un important volet est aussi consacré aux principaux acteurs maritimes, souvent regroupés au sein du Cluster Maritime Français qui parraine cette formation et dont la présidente introduit le cycle consacré à l'économie maritime en donnant sa vision stratégique.

Afin de permettre aux auditeurs de mesurer les enjeux et l'étendue de l'économie maritime, les activités suivantes font l'objet de présentations ou de visites :

- Industrie navale: délégué général du Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), Naval Group, Thalès, Exail, chantiers navals de la Ciotat ;
- Transports maritimes : délégué général d'armateurs de France ;
- Énergies marines renouvelables : séminaire d'une journée en région Occitanie ;
- Nautisme et plaisance : table ronde grande plaisance au yacht club de Monaco, présentation et visite de Port Camargue, chantiers navals de la Ciotat ;
- Pêche et conchyliculture : visites dédiées à Sète et à Thau ;
- Ports et activité portuaires : Grand port maritime de Marseille ;
- Ressources minérales marines : ambassadeur auprès de l'autorité internationale des fonds marins ;
- Câbles sous-marins : Orange Marine à la Seyne-sur-mer.

Enjeux environnementaux

La Méditerranée est une excellente illustration des mesures pouvant être prises pour assurer la protection de l'environnement en mer et pour faire face à une pression anthropique croissante. Cette situation fait de cette mer un véritable « laboratoire » des mesures environnementales devant permettre de revenir à un bon état écologique. La création de très nombreuses aires marines protégées, les mesures prises pour assurer la protection des espèces menacées, les nombreuses réglementations adoptées pour protéger les fonds marins, limiter les rejets ou réduire les nuisances liées aux activités maritimes illustrent le niveau de protection croissant de cette mer.

Pour étudier comment concilier la protection de la mer avec les nombreuses activités maritimes, les auditeurs ont l'occasion de découvrir le rôle majeur du préfet maritime, responsable de l'environnement en mer, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des agences de l'eau.

Le programme prévoit une présentation à Monaco des grands Accords internationaux de protection de la Méditerranée que sont la Convention de Barcelone, de l'Accord Pelagos et de l'Accord RAMOGE.

Des visites de terrain permettent de découvrir la réalité des aires marines protégées au travers du parc naturel marin de la Corse et des Agriates (Bastia) et de la zone Natura 2000 de la côte agathoise (Agde).

Recherche scientifique marine

La recherche en mer est une des grandes politiques publiques maritimes animées par l'Etat. Elle possède un réseau actif en Méditerranée où les recherches sur les fonds marins, l'archéologie, les ressources biologiques et l'environnement marin sont historiques et conduites par des scientifiques de haut niveau.

L'état actuel de la recherche en mer est présenté grâce à des visites dans les centres IFREMER de Toulon et de Sète, au sein du laboratoire Stella Mare (Bastia) de l'université de Corse et à Marseille, à la direction des recherches archéologiques sous-marines (DRASSM).



2024-2025

Une année consacrée à l'étude des enjeux liés au développement des parcs éoliens en mer

L'implantation en mer de parcs éoliens au-delà d'une opportunité énergétique constitue désormais un nouveau défi maritime pour la France.

L'étude 2024-2025 des auditeurs sera donc consacrée à la gestion des coactivités, à la conduite des opérations de soutien logistique, aux enjeux de sécurité et de sûreté maritimes, ainsi qu'à la prise en compte des impacts sur l'environnement marin.

Les parcs, par l'importance qu'ils vont prendre dans le "mix" énergétique de la France, deviennent aussi des enjeux majeurs pour la sécurité de nos approvisionnements énergétiques, nécessitant un suivi et une protection adaptée à ces espaces maritimes, en mer territoriale comme en haute mer.

La superficie considérable des espaces qui seront dévolus à cette activité de production d'énergie aura aussi pour conséquence d'impacter les missions régaliennes de l'Etat, lui imposant de prendre en compte cette nouvelle donne maritime.

L'étude des auditeurs donne ensuite lieu à la publication d'un rapport de recherche.



Ce qu'ils disent des SMHEM...

"La France, grand Etat maritime et côtier, connaît actuellement un fort développement de ses actions en mer dans de très nombreux domaines. L'arrivée de nouvelles technologies modifie aussi notre regard sur la mer qui devient plus accessible mais dont on mesure de mieux en mieux la fragilité. La Méditerranée n'est pas à l'écart de ce mouvement et concentre des enjeux géopolitiques, économiques, environnementaux et culturels sans équivalent. J'attends beaucoup de cette nouvelle session maritime qui va croiser les regards et permettre à ses auditeurs de bénéficier d'une approche transverse de ce bassin maritime, en dialoguant avec tous les décideurs et les acteurs de nos stratégies régionale, nationale, européenne et internationale."

Secrétaire général de la Mer

"Petit espace maritime mais aux enjeux mondiaux, la Méditerranée concentre la plupart des défis de notre monde contemporain. Cette mer semi-fermée connaît actuellement des crises majeures sur son pourtour sur lesquelles la France veille en permanence. Zone de trafics et de menace terroriste, la posture de sûreté de nos forces y est permanente. Mais la Méditerranée c'est aussi un formidable potentiel économique, technologique et environnemental. Les initiatives dans ces différents domaines sont nombreuses et la France peut se prévaloir de nombreux succès. Cette formation maritime supérieure est une excellente initiative qui doit permettre aux principaux acteurs du monde maritime méditerranéen de se connaître et surtout de pouvoir maîtriser les outils des différentes politiques maritimes mises en œuvre par les pouvoirs publics et les acteurs économiques et environnementaux".

Préfet maritime de la Méditerranée

"Le Cluster Maritime Français, dont la vocation est de promouvoir l'économie maritime en favorisant notamment le développement de synergies entre les acteurs de l'économie maritime, se réjouit de cette initiative de session de formation offerte aux futurs auditeurs. C'est une belle opportunité pour la Méditerranée de pouvoir disposer à l'avenir de dirigeants issus de tous les milieux professionnels, capables, grâce à leur maîtrise du cadre institutionnel et à leur compréhension des enjeux maritimes, d'identifier les capacités d'innovation et de développement du maritime".

Présidente du Cluster maritime français

"Le Pôle Mer Méditerranée est heureux de la création de cette session méditerranéenne. En effet, ancré en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Corse, le Pôle y voit un atout supplémentaire dans l'écosystème. Accélérateur de l'innovation maritime avec plus de 500 projets innovants labellisés mais aussi levier de la politique maritime et littorale, le Pôle Mer Méditerranée soutient cette formation dédiée à la compréhension des enjeux maritimes et à l'accompagnement des acteurs sur une meilleure connaissance des aspects réglementaires".

Président du Pôle Mer Méditerranée



SE FORMER POUR

- Comprendre
- Agir
- Décider



FMES
Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

L'institut FMES est un centre de recherche et d'études stratégiques spécialiste des enjeux maritimes et du Sud (Europe du Sud, Moyen Orient, Afrique).

Sa vocation est triple :

- apporter une réflexion géostratégique à l'espace public et aux décideurs
- animer le débat en favorisant la transversalité et les échanges
- transmettre des clés de compréhension et un réseau aux professionnels de ces secteurs d'activités

L'institut est un organisme de formation certifié Qualiopi.

Institut FMES
www.fmes-france.org
Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou
83000 Toulon
+33 4 94 05 55 55
f.bernard@fmes-france.org